

Solidaires en action ^{N° 39}

Le 15 mai 2010

Retraite : menons campagne pour gagner !



Ils ont sauvé les banques et les actionnaires

Et si maintenant on pensait aux infirmiers, aux caissières, aux métallos, aux secrétaires, aux enseignants, aux chômeurs, aux cuisiniers, aux étudiants, aux cheminots, aux femmes de ménage, aux retraités, aux routiers, aux fonctionnaires, aux livreurs de pizzas, aux magasins, ... ?

Le Conseil d'Orientation des Retraites estime qu'en 2050 le besoin de financement des régimes de retraite serait de 115 milliards d'euros.

Mais

Le bénéfice des seules entreprises françaises du CAC 40, uniquement pour les années 2007 à 2009, c'est ... 212 milliards d'euros.

Et il n'y aurait pas d'argent pour nos salaires et nos retraites ?

Les organisations ont reçu un calendrier qui permet d'organiser notre campagne, dans chaque syndicat, section syndicale, Solidaires local. Ainsi, chaque collectif militant a tous les éléments pour planifier les diffusions en entreprise, organiser des présences devant des entreprises où nous ne sommes pas encore implantés ou dans des lieux publics (marchés, gares, etc.), prévoir des collages, préparer des initiatives unitaires, etc. **Il reprend ce qui part de Solidaires. Chaque structure peut ensuite le faire vivre en ajoutant son propre matériel, les dates de tournées et permanences syndicales, d'heures d'information, d'envoi des informations aux syndiqué-e-s, ... et intégrer la diffusion du matériel déjà reçu et pas encore utilisé**



NOS RETRAITES

Partager les richesses c'est taxer les profits, pas notre niveau de vie

Des tracts déjà publiés et toujours utilisables

1. Ne pas laisser faire (4 pages imprimerie)
2. Retraite des femmes, en parler, se mobiliser
3. Travailler plus longtemps ?
4. Impossible de financer les retraites ?
5. Les retraites, qu'en restera-t-il pour les jeunes ?
6. Retraites : un combat décisif
7. Les comptes notionnels
8. Appel pour le 27 mai

Des affichettes, désormais hebdomadaires.

Les fiches pour les militant-e-s Solidaires

- 1- Les comptes notionnels et le système par points
- 2- Vingt ans de contre-réformes

Des affiches, des autocollants, des badges

Une vidéo : « A 60 ans, le travail ça suffit ! »

De l'argent, pas de licenciement, des jours de grève payés !

Les salarié-e-s de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France viennent de remporter une victoire sans précédent au terme d'un mois d'une grève étonnante, exemplaire et surtout pleine d'enseignements et d'espoirs pour toutes les entreprises du Groupe Banque Populaire Caisses d'Epargne. Les raisons de ce conflit se trouvent dans l'annonce par le directoire d'une baisse considérable des éléments de rémunération aléatoires (- 90 % sur l'intéressement et - 50 % sur la part variable) et la mise en place d'un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) » prévoyant plus de 500 suppressions d'emplois ainsi que la possibilité de licenciements.



Lancé le 13 avril par **Sud** et la CGT, rejoint ensuite par l'UNSA, le mouvement n'a pas faibli, avec notamment l'organisation de **2 jeudis noirs qui ont littéralement paralysé l'entreprise** les 29 avril et 6 mai en rassemblant à chaque fois environ 1 000 manifestant-e-s devant le siège de l'entreprise. **Les résultats ont été à la hauteur de l'intensité de la lutte puisque vendredi 7 mai, l'assemblée générale des grévistes acceptait à la quasi-unanimité le protocole de fin de grève proposé par le directoire qui avait capitulé la nuit précédente**, à savoir :

- Dans le cadre du PSE, 3 propositions d'affectations, **aucun licenciement** contraint et la saisine de la commission de suivi par le salarié ou un membre de cette commission pour le salarié qui serait dans l'impossibilité d'occuper son emploi,
- **10 millions d'euros de complément d'intéressement s'ajoutant au million initialement prévu,**
- le **paiement de 5 journées de grève** proratisées.

Le rôle de **Sud**, 1^{ère} organisation dans l'entreprise, essentiel dans le succès de cette grève, prouve l'utilité et l'efficacité du syndicalisme dont nous nous réclamons. Au-delà de l'obtention de ces acquis significatifs, le mouvement a surtout été l'occasion d'une formidable aventure humaine riche de rencontres, d'émotion, d'exaltation, de solidarité, de démocratie (avec une assemblée générale de grévistes chaque matin), d'inventivité (avec le célèbre « Ecureuils en colère » sur facebook qui a réuni plus de 500 salarié-e-s), de partage, mais aussi d'humour et de joie de vivre. Pour le vérifier, allez visionner le site www.sudce.com (cliquez sur le mot VICTOIRE).

Une autre particularité de cette grève est le grand mouvement de solidarité auquel elle a donné lieu de la part des salarié-e-s du Groupe. Enfin, la grève gagnante d'Ile-de-France ne doit pas rester une exception, elle montre la voie à celles et ceux qui n'acceptent plus de subir et veulent être des acteurs à part entière car ... « ceux qui vivent sont ceux qui luttent ... »

Les travailleurs/ses sans papiers paient leurs impôts ici ...

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires considère que la lutte des travailleurs/ses sans papiers s'inscrit dans le champ syndical et tout particulièrement dans son champ professionnel, puisque c'est aussi une question fiscale. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est impliquée depuis plus de trois ans sur le sujet des travailleurs/ses sans papiers, elle a activement participé au lancement de la campagne « racket ». Orientée dans un premier temps sur l'aspect « cotisations sociales », la campagne prend appui depuis fin 2009 sur la relation entre l'impôt et les travailleurs sans papiers. En effet, **ceux-ci déclarent leurs revenus, payent de la TVA, mais n'ont aucun droit en retour.**

Conformément à l'article XIII de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 qui stipule que « pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés », les travailleurs/ses sans papiers s'appêtent cette année encore à déclarer leurs revenus à l'administration fiscale. En déclarant leurs revenus, les travailleurs/ses sans papiers remplissent un devoir citoyen, ils/elles en acceptent les obligations et exigent en retour que leur participation active à l'économie française et à la vie sociale soit reconnue.

Bien conscient-e-s de commettre un délit de solidarité, des militant-e-s des organisations membres de la campagne « Non au racket sur les cotisations sociales, non à l'injustice fiscale » (Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, Droits Devant !!, SUD Travail, Solidaires, CSP 17^{ème}...) du GISTI et de la FASTI **tiennent des permanences fiscales militantes à Paris les 17 et 18 mai**, afin d'aider les sans papiers à remplir leurs obligations déclaratives. Délit pour les uns, obligations pour les autres... seule la régularisation peut mettre fin à l'hypocrisie !

En parallèle à cette action, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a interpellé par écrit le ministre F. Baroin sur les nombreuses injustices fiscales dont sont victimes les sans papiers. La question suivante lui a aussi été posée : « Comment le ministre du Budget et des Comptes Publics peut-il accepter que le gouvernement dont il est membre favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale, en ne régularisant pas les travailleurs/ses sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à domicile notamment ? » Plus d'un mois après, nous attendons toujours la réponse du ministre.



Encore un rapport CONTRE l'école !

De nouveau l'école primaire est critiquée. Cette fois-ci, c'est par un rapport de l'Institut Montaigne, un « think tank » soutenu par des entreprises dont le président du comité directeur est le président d'honneur d'un groupe d'assurances. Selon ce rapport très médiatisé, l'école serait responsable de la dégradation du niveau moyen des écolier-e-s et aggraverait les inégalités sociales. Des positions de principes, qu'aucune réflexion sérieuse, qu'aucune preuve ne vient véritablement étayer.

Le nouveau rapport « Vaincre l'échec à l'école primaire » s'inscrit dans la logique de réforme libérale de l'Éducation par le gouvernement. L'institut en question propose d'agir sur la réorganisation des cycles, la réduction du doublement et le soutien aux élèves en difficulté, le temps et le rythme scolaires (semaine de 5 jours, vacances d'été raccourcies...), le métier d'enseignant (notamment, une formation en alternance dès la licence). Ces questions méritent d'être débattues, ce que l'Institut n'envisage évidemment pas. Le plus important pour eux est de faire évoluer l'école vers le modèle de l'entreprise, à grand renfort de constats volontairement alarmistes qui laissent croire que l'école s'en va à vau-l'eau.

La formation des enseignants, déjà grandement dégradée par la réforme actuelle, est dans leur collimateur : l'Institut préconise une revalorisation pour rendre le métier plus attrayant, mais aussi une formation continue hors temps de travail, des postes spécifiques de direction pour du management d'équipes. Deux titres de chapitres y sont particulièrement éloquentes : « Comment fabriquer un maître efficace » et « Quels modes de gouvernance et de pilotage ». Selon les auteurs du rapport, l'école deviendra plus efficace grâce à un bon management, grâce à la diffusion de la culture du résultat...

L'enjeu n'est pas de « vaincre l'échec à l'école primaire ». Si tel était le cas, la parole serait donnée aux acteurs de terrain qui savent l'importance d'une scolarisation précoce dans de bonnes conditions, la nécessité d'une formation initiale et continue des enseignants de qualité, et qui demandent, à l'opposé des stratégies managériales, des temps de concertation et de travail en équipe, des moyens enfin à la hauteur des besoins de leurs élèves... Autant d'exigences que le rapport n'évoque même pas. **SUD Education, s'oppose aux contre-réformes libérales que vient nourrir ce genre de rapport. Ne nous laissons pas imposer le modèle d'école qu'ils projettent !**

Chômeurs/ses en grève...

Une vingtaine de villes est touchée par le mouvement, des collectifs s'organisent. Les syndicalistes de SNU-Pôle emploi (FSU) et de SUD-Pôle emploi (Solidaires) participent ou soutiennent, et un texte commun à tous les syndicats sauf CGC et UNSA a été adopté au Comité Central d'Entreprise de Pôle emploi, déclarant légitimes les revendications des chômeurs/ses.

Des revendications unifiant le mouvement ont été élaborées : augmentation des minima sociaux, fin du contrôle et des radiations/sanctions indues, transparence sur le fonctionnement de Pôle emploi, panneaux d'affichage, suppression du suivi mensuel, etc. En Bretagne, a été obtenue l'absence de sanction pour absence durant la semaine de grève, ce qui est une reconnaissance du mouvement ; des avancées se dessinent sur l'abandon du suivi mensuel et le retour à des rendez-vous plus espacés. Une coordination nationale de la grève des chômeurs/ses aura lieu fin mai.

Séphora : notre camarade Djilla n'est pas licenciée

SUD Commerces et Services IdF est présenté à Séphora depuis un an ; et même bien implanté comme l'ont montré les résultats des élections professionnelles de novembre 2009.

La direction n'a pas aimé et avec le soutien de syndicalistes CFDT et CFTC a immédiatement lancé une machination pour tenter d'obtenir le licenciement de notre déléguée syndicale. Face à la direction et à « ses » syndicats, SUD et CGT résistent dans l'unité.

Considérant d'une part le contexte électoral rappelé ci-dessus, et notamment la tentative de la Direction de SEPHORA pour empêcher l'implantation du Syndicat SUD dans l'entreprise,

Considérant d'autre part le fait que Madame Djilla DELAHAYE est, depuis 2001, l'une des Représentantes du Personnel les plus active et efficace pour défendre les intérêts collectifs et individuels des salariés de l'entreprise,

Considérant en conséquence qu'il existe clairement un lien entre le projet de licencier Madame Djilla DELAHAYE, et les mandats de Représentante du Personnel activement exercés depuis plusieurs années par l'intéressée.

DECIDE

L'autorisation de procéder au licenciement de Madame Djilla DELAHAYE est refusée.

Avec le soutien de SUD Commerces et Services Idf, de Solidaires 76 (Djilla travaille dans le magasin de Rouen), de l'Union syndicale Solidaires, plusieurs actions ont eu lieu. L'inspection du travail vient de rendre sa décision, la demande de licenciement est rejetée.

Il faut une ri-POSTE nationale !

Que ce soit au Courrier ou au Colis, à l'Enseigne ou dans un Centre Financier, à la maintenance ou à l'immobilier, en RH, à la comptabilité ou en Centre Relation Client, les postier-e-s ne cessent de subir réorganisations sur réorganisations. La dégradation des conditions de travail s'accompagne d'une augmentation de la souffrance au travail. Les fédérations CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC appellent à réagir contre la brutalité des directions. Ensemble, nous devons développer des luttes unitaires et préparer une ri-poste nationale.

Enseigne : les directions tentent de moduler le temps de travail en toute illégalité et suppriment les emplois conformément à leur feuille de route. Au plus grand mépris de la vie des agents, les horaires de fermeture à 20h00 se développent. Ailleurs, les fermetures de bureaux continuent. Le développement des dérapages dans le secteur commercial révèle les méthodes agressives du management à La Poste.

Distribution : les suppressions de quartiers se succèdent. Les directions veulent que les factrices et facteurs s'auto-replacent le plus souvent possible. La charge de travail augmente et La Poste rechigne à reconnaître des heures supplémentaires effectuées.

Centres financiers : les regroupements d'activité et les spécialisations par centre conduisent le personnel à des changements d'activité et à en subir les conséquences. Suppressions d'emplois, perte de compétence, incertitude sur l'avenir accompagnent le quotidien des agents.

Centres de tri : fermetures de centres, suppressions d'emplois, détérioration des régimes horaires de travail, voilà le quotidien.

Services d'appui (comptabilité, maintenance, RH...) : les réorganisations aboutissent souvent à la concentration sur quelques plateformes et au reclassement des personnels. L'objectif est de supprimer 20% d'emplois.

Colis : les suppressions d'emplois se multiplient, au profit de la généralisation de la sous-traitance dans les Agences. Dans les plateformes Colis, la refonte des horaires s'accompagne également de suppressions d'emplois et de dégradations des conditions de travail.

Les réorganisations s'accélèrent... Dans tous les métiers, dans tous les services, les réorganisations qui ne cessent de se succéder sont axées sur le même principe : baisse des coûts accompagnée de nombreuses suppressions d'emplois. Les projets de la direction sont déroulés sans tenir compte des dégâts causés et au plus grand mépris de l'expression du personnel.

...les suppressions d'emploi aussi : pas de limite à la recherche de productivité et d'économies de personnel, quitte si nécessaire à filialiser ou à sous-traiter une partie entière de l'activité de la maison mère. De 2010 à 2015, sans réaction de notre part, c'est plus de 10 000 emplois de CDI et fonctionnaires qui vont disparaître par an au lieu des 5 à 6000 que nous avons subis chaque année depuis 2002.

... avec dégradation des conditions de travail : avec l'intensification physique du travail, l'augmentation du stress, la pression des objectifs et les politiques d'individualisation de l'organisation du travail, la souffrance au travail se développe, poussant les agents à la dépression et parfois au suicide. Ce sont les méthodes de management et le type d'organisation du travail qui sont en cause. Une énorme souffrance s'est installée dans nos services.

Il est temps de dire stop ! Il est temps d'amplifier les luttes locales, de les coordonner, de se mobiliser pour préparer une action nationale. Pour que le temps passé au travail ne soit pas synonyme de destruction humaine.

Unité pour une action nationale au ministère de l'agriculture

Les organisations syndicales FSU, CGT et SUD/Solidaires de l'ONF, de l'ASP, de France Agri-Mer, des Haras nationaux, des DDT, des DDCCSPP, DDPP, de l'administration centrale, de l'AFSSA, de l'enseignement technique et supérieur agricole publics, ont dressé le constat suivant au sein des établissements et services du ministère de l'agriculture :

Les emplois disparaissent en grand nombre. Quand ils sont remplacés, les postes de titulaires le sont par des vacataires, CDD, des intérimaires. **Les missions de service public sont purement détruites ou déléguées au privé.** **Les budgets de fonctionnement sont amputés** de sommes essentielles au simple fonctionnement des services et des missions. **Les postes supprimés en grand nombre interdisent toute stabilité d'une quelconque mission dans les services.** Les mutations imposées sont déjà à l'œuvre dans l'enseignement et le risque est fort qu'elles s'étendent aux autres services.

Les conditions de travail se dégradent, les situations de stress, de dépression augmentent. Des outils de suivi/contrôle/flichage des activités sont mis en place pour prolonger et anticiper la destruction de l'emploi et des missions de service public. Le pouvoir d'achat du point indiciaire baisse, les salaires et les carrières sont bloquées et parallèlement se met en place un système d'individualisation des rémunérations (primes au mérite, intéressement, retour sur les suppressions d'emplois...) pour accompagner la destruction du service public et des garanties collectives des personnels.

Pas une seule mission abandonnée ou privatisée ! Pas un seul poste supprimé en 2010 ! Pas un euro en moins sur les budgets de fonctionnement en 2010 ! Arrêt immédiat du recours à l'intérim, des licenciements. Mise en place d'un plan de titularisation. Refus des outils de stress et d'individualisation des agents. Revalorisation des salaires et des carrières.

Depuis trois semaines les DRAAF sont occupées les unes après les autres, par les agents pour obliger le ministre à satisfaire les revendications immédiates. **Les syndicats FSU, CGT, SUD/Solidaires déclarent « il faut élargir ce mouvement ».** Ils appellent à **multiplier les occupations de DRAAF.** Ils considèrent qu'aujourd'hui les luttes depuis l'an dernier dans l'enseignement, celles de l'automne de l'ONF, des Haras, des services vétérinaires, celles de ces dernières semaines doivent se poursuivre au niveau national tous ensemble. **Ils décident d'organiser une mobilisation nationale unitaire et interservices au Ministère de l'Agriculture en juin sur ces mots d'ordre.** Ils appellent à construire la mobilisation par des AG communes à tous les agents des établissements et services au niveau local, partout pour décider, voter la participation à cette manifestation.

Tous dans l'action le 27 mai : l'appel Fonction publique

Les manifestations du 27 mai s'organisent dans les départements. Des réunions intersyndicales ont lieu en ce moment dans plusieurs secteurs professionnels, des appels unitaires à la grève commencent à tomber. Voici un extrait de l'appel pour l'ensemble de la Fonction publique.

Dans un contexte de crise économique et sociale qui touche l'ensemble des salarié-e-s du public et du privé, le gouvernement vient d'annoncer le gel des dépenses publiques pour les trois années à venir. Ces orientations vont faire peser davantage encore sur les salariés les conséquences de la crise. Les mesures annoncées dégraderont les services rendus aux usagers et les conditions de travail et de rémunération des personnels. **Les organisations syndicales de la Fonction publique CFDT, CFTC, CGT, FSU, UNSA, Solidaires** dénoncent cette politique qui aggravera la situation de l'emploi public avec la poursuite du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Elles affirment au contraire que des améliorations sont indispensables pour assurer les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire.

Elles revendiquent l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et les créations de postes nécessaires, la résorption de la précarité et des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail. Il est urgent également d'augmenter les salaires des agents de la Fonction publique et d'assurer le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis plusieurs années... La réforme des retraites tant pour les régimes des agents publics (Code des pensions, CNRACL) que pour le régime général doit prendre en compte l'ensemble des questions notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le maintien de l'âge légal à 60 ans de départ à la retraite et la réduction des inégalités visant à l'amélioration pour tous. La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Donner la priorité à l'emploi, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs. **Les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels à participer massivement aux grèves et manifestations le 27 mai prochain pour peser sur les choix à venir.**

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
DDT/DDTM (ex-DDAF), DDPP/DDCSPP (ex-DDSV), DRAAF
Enseignement technique et supérieur agricole public
ASP - Haras Nationaux - FranceAgriMer - ONF - AFSSA - IFN



Ceux qui nous gouvernent ont déclaré
la guerre à nos services publics.